Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
À MADAGASCAR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Antananarivo, vendredi 4 décembre 2015

Aide budgétaire à Madagascar:

La France procède au versement de la dernière tranche d'un montant de 10 millions d'euros

Conformément à la convention de 40 millions d'euros signée en novembre 2014 entre la République de Madagascar et la France via l'Agence Française de Développement, le dernier versement prévu dans la convention sera effectué en début de semaine prochaine. Il fait suite à un premier versement de 20 millions d'euros en début d'année et à un deuxième de 10 millions d'euros en septembre dernier.

La France entend ainsi poursuivre son accompagnement des efforts entrepris par Madagascar.

À propos de l'AFD :

L'Agence Française de Développement (Afd) est l'institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français. **En 2014, l'Agence Française de Développement (Afd) s'est engagée sur le territoire malgache pour près de 60 millions d'euros** en termes de financement d'aide budgétaire, de projets de développement et de garanties bancaires pour des investissements de PME.

****

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
À MADAGASCAR

FANAMBARANA HOANA GAZETY